



## Avancement des objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration

La maladie mentale est l'une des incapacités les plus importantes auxquelles les Canadiens sont présentement confrontés, et de nombreuses personnes ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin. Ce document fournit un aperçu des obstacles que doivent surmonter les personnes nécessitant des services de santé mentale. Il décrit les soins de santé mentale axés sur la collaboration ainsi que les obstacles qui gênent leur mise en oeuvre. Il donne également une description des activités que l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (ICCSM) a entreprises afin de faire avancer les objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration.

### Quels sont certains des obstacles à l'obtention de services de santé mentale au Canada ?

- Il n'y a pas suffisamment de ressources pour répondre aux besoins en matière de soins de santé mentale.
- La stigmatisation et la discrimination empêchent les gens de chercher de l'aide.
- Les différences linguistiques et culturelles limitent l'accès.
- Les distances géographiques limitent l'accès.
- Les différences entre les prestataires de services (p. ex. en ce qui concerne les procédures d'acheminement et d'admission) sèment la confusion.
- Il y a un manque de communication entre les professionnels de la santé, et la connaissance des rôles, des responsabilités et des compétences de chacun est limitée.
- Il y a un manque de coordination et de planification de la réforme des soins de santé primaires et des soins de santé mentale.

### Quels sont certains des obstacles aux soins de santé mentale axés sur la collaboration ?

- À l'échelle du système, il y a des obstacles liés aux politiques, à la planification, aux lois, aux règlements, au financement et à la recherche.
- À l'échelle des opérations, les obstacles sont l'accessibilité, les ressources humaines et le financement.
- La culture professionnelle offre peu de soutien.
- Il y a un manque de connaissances sur les méthodes efficaces à utiliser pour favoriser la participation des usagers.

### Que fait l'ICCSM pour faire avancer les objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration au Canada ?

Douze associations nationales de professionnels de la santé et organisations axées sur les usagers ont convenu de travailler ensemble afin :

- d'analyser l'état actuel des soins de santé mentale axés sur la collaboration (série de recherche).
- de documenter des stratégies pour élaborer des soins de santé mentale axés sur la collaboration (trousses d'outils).
- d'adopter une série de principes et d'engagements pour assurer la continuité et l'amélioration de la collaboration (Charte).

Ce document fournit un sommaire du rapport intitulé *Avancement des objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration*.

Le rapport est publié en français et en anglais. Visitez notre site Web à [www.iccsm.ca](http://www.iccsm.ca), ou communiquez avec le :

Secrétariat de l'ICCSM  
Tél. : 905 629-0900  
Courriel : [info@iccsm.ca](mailto:info@iccsm.ca)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du secrétariat de l'ICCSM et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations membres de l'ICCSM ou de Santé Canada.

Le financement de l'ICCSM provient du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires de Santé Canada.